



*Rapport de la Municipalité
au Conseil Communal sur la
gestion et les comptes pour
l'année 2015
Préavis no 5-2016*





Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes et à l'article 90 du Règlement du Conseil Communal, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur la gestion pendant l'année 2015.

Table des matières

CHAPITRE 1	MUNICIPALITE	5
	Répartition des dicastères, législature 2011-2016.....	5
	Organisation des services.....	6
	Activités.....	6
CHAPITRE 2	CONSEIL COMMUNAL.....	7
	Bureau du Conseil communal	7
	Commission de Gestion.....	8
	Commission des Finances.....	9
	Séance du Conseil Communal	9
CHAPITRE 3	ADMINISTRATION.....	10
	Population - Contrôle des habitants.....	10
	Evolution de la population	10
	Pyramide des âges au 31 décembre 2015.....	11
	Secrétariat	12
	Bourse Communale	12
	Service du personnel.....	13
	Administration générale.....	14
	Affaires culturelles et de loisirs	14
	Bibliothèque	14
	Centre des jeunes.....	15
	Site internet.....	16
CHAPITRE 4	DOMAINES ET BATIMENTS.....	16
	Forêts et pâturages	16
	Bâtiments	17
CHAPITRE 5	TRAVAUX	18
	Urbanisme	18
	Routes.....	18
	Parcs, promenades et cimetière	19



Ordures ménagères et déchets	19
Réseau d'égouts et d'épuration	19
CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	19
Enseignement.....	19
CHAPITRE 6 POLICE.....	20
Police	20
Défense incendie.....	20
Protection civile.....	20
CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE.....	21
Service social	21
Facture sociale.....	21
Revenu d'insertion	21
Agence d'assurances sociales.....	21
AJEMA.....	21
CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS.....	21
Services des eaux.....	21
Service du gaz.....	22
CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2015.....	22
Introduction.....	22
Tableau des charges et revenus selon la classification administrative.....	23
Tableau de répartition des charges.....	23
Commentaires sur les charges	23
Tableau de répartition des revenus	25
Commentaires sur les revenus	25
Tableau des charges et revenus par nature	26
Tableau des charges par nature	26
Tableau des revenus par nature.....	27
Marge d'autofinancement	28
Evolution de la marge d'autofinancement.....	28
Commentaires sur la marge d'autofinancement	28
Facture sociale - péréquation.....	29
Evolution de la péréquation	29
Evolution de la facture sociale	29
Impôts.....	30
Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales).....	30



Structure des impôts 2015	31
Bilan	32
Structure du bilan ACTIF	32
Structure du bilan PASSIF	33
Dettes	33
Situation des dettes au 31 décembre 2014.....	34
Evolution de la dette brute par habitant.....	34
Evolution des dettes et intérêts passifs	35
Tableau récapitulatif des dernières années	36
CHAPITRE 10 CONCLUSIONS	37
GLOSSAIRE	38



CHAPITRE 1 MUNICIPALITE

Répartition des dicastères, législature 2011-2016

Syndique :

Mme Sylvie Judas Administration générale – Personnel – Services industriels
– Routes – Eclairage public – Bâtiment de l'Union –
Relations extérieures et Affaires culturelles.
Suppléant : Mme Ruth Lambercy, vice-syndique

Municipaux :

Mme Ruth Lambercy, vice-syndique Ecoles – Affaires sociales – Bibliothèque – Cultes –
Mobilité – Transports – Déléguée Comité de direction
ASSAGIE - Jeunesse
Suppléant : M. Roberto Houmard (arrêt en novembre 2014)

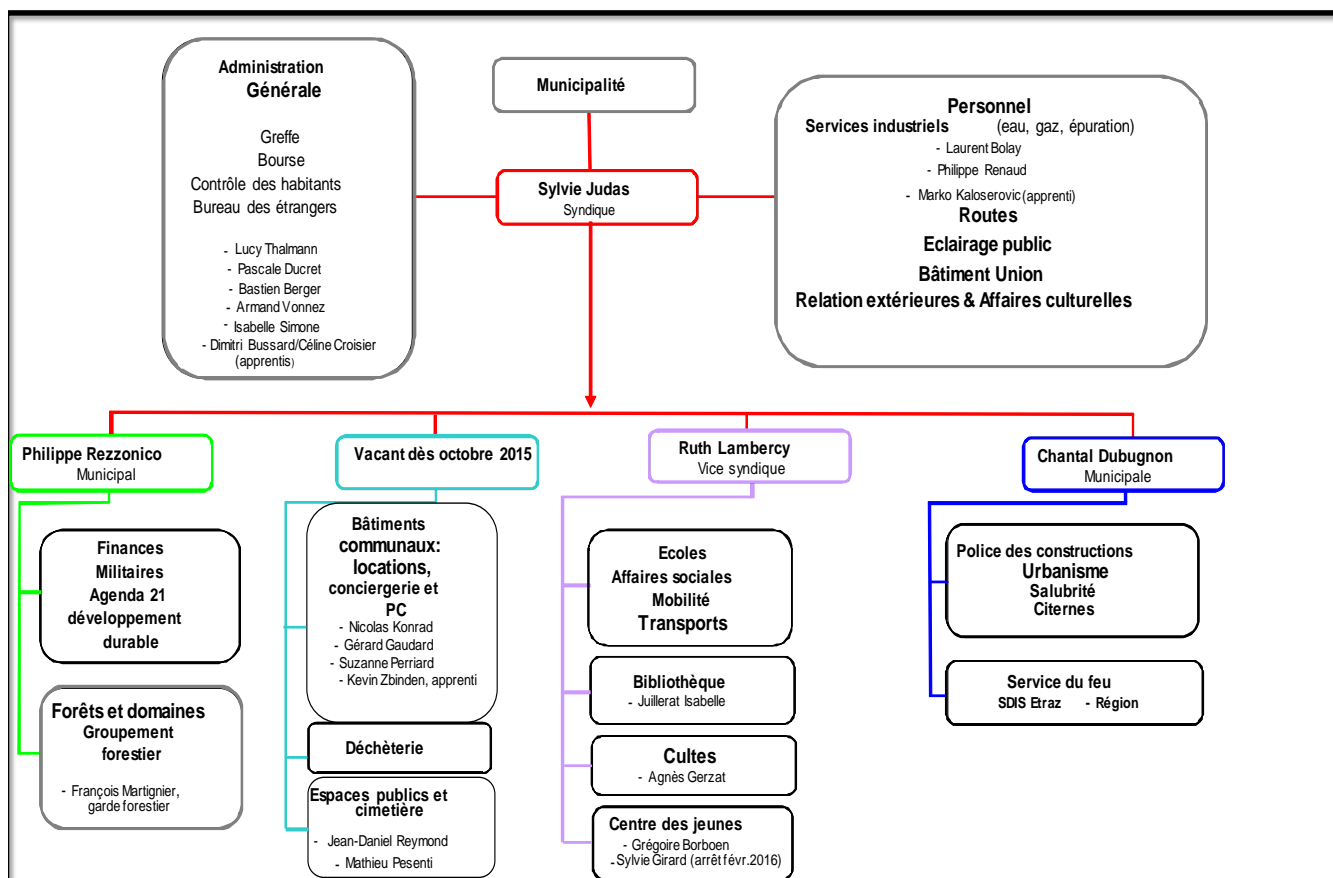
Mme Chantal Dubugnon Police des constructions – Urbanisme – Salubrité – Service
du feu – Déléguée ARCAM
Suppléant : M. Philippe Rezzonico

M. Roberto Houmard (arrêt en nov.2014) Police – Espaces publics – Infrastructures sportives –
Repris par M. Simon Renaud (avril-oct.15) – Déchèterie et Gestion des ordures ménagères
Vacant dès novembre 2015 – PC – Bâtiments – Conciergerie et locations – Tourisme
Suppléant : Mme Ruth Lambercy

M. Philippe Rezzonico Finances – Militaires – Forêts et Domaines – Président du
Groupement forestier – Délégué PNRJV – Agenda 21
Développement durable – Délégué Sociétés Locales –
Délégué Conseil ASSAGIE
Suppléant : Mme Chantal Dubugnon



Organisation des services



Activités

En 2015, la Municipalité s'est réunie à 45 reprises pour traiter des affaires courantes de la collectivité. Les séances ont lieu le mardi à 16h30. Elle a également participé à de nombreuses réunions d'associations intercommunales régionales ou cantonales. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances.

Faits marquants de l'année 2015 :

- Suivi de l'aménagement de la déchèterie
- Suivi de la construction du nouveau bâtiment multifonctions avec la mise en place de la nouvelle UAPE
- Suivi de la mise en route du quartier du Closez-à-l'Orbannaz
- Suivi de l'aménagement de la place de la Vernette



- Réponse à la motion de S. Renaud et consorts « Quel avenir pour notre commune de Gimel face aux fusions de communes »
- Gestion du dossier transports publics
- Gestion du dossier « sécurité »
- Suivi des dossiers de constructions, notamment suite à la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire
- Etude démographique pour d'éventuelles constructions de classes scolaires supplémentaires
- Gestion du dossier PPA de la Piquette
- Etude rénovation éclairage public
- Etude rénovation routes

Ainsi que plusieurs dossiers courants touchant à la population de Gimel.

Pose de la première pierre du bâtiment multifonction accompagné du conseil communal en date du 24 juin 2015 :



CHAPITRE 2 CONSEIL COMMUNAL

Bureau du Conseil communal

Composition du bureau du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2015 :

Président : M. Vincent Frutiger

Vice Président : M. Laurent Guignard



Commune de Gimel

Secrétaire : M. François Marti

Scrutateurs : Mme Carole Bourgeois
M. Thomas Baeriswyl

Scrutateurs suppléants : Mlle Stéphanie Lecoultre
M. Simon Baudin

Composition du bureau du Conseil communal depuis le 1^{er} juillet 2015 :

Président : M. Vincent Frutiger

Vice Président : M. Laurent Guignard

Secrétaire : Mme Da Silva Gonçalves Melissa

Scrutateurs : Mme Carole Bourgeois
M. Thomas Baeriswyl

Scrutateurs suppléants : Mlle Stéphanie Lecoultre
M. Simon Baudin

Commission de Gestion

Composition de la Commission de Gestion jusqu'au 30 juin 2015 :

- Egli Daniel
- Jaccard Michel
- Lecoultre Stéphanie
- Debonneville Frédéric
- Baeriswyl Florian
- Theintz Valérie (suppléante)
- Bourgeois Sandra (suppléante)

Composition de la Commission de Gestion depuis le 1^{er} juillet 2015 :

- Egli Daniel
- Baeriswyl Florian
- Theintz Valérie
- Bourgeois Sandra
- Reymond John
- Debonneville Sébastien (suppléant)
- Ciaburri Pascal (suppléant)



Commission des Finances

Composition de la Commission des Finances pour la législature 2011-2016 :

- Correvon Pierre-Yves
- Messieux Cyril
- Reymond Philippe
- Dieperink Edgar
- Bussard Alain
- Dubugnon John (suppléant)

Séance du Conseil Communal

En 2015, le Conseil communal s'est réuni à 6 reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 7 préavis municipaux, citons pour mémoire l'adoption de :

26 janvier :	04-2014	Nouveau règlement du Conseil Communal
21 avril :	01-2015	Aménagement Place de la Vernette – crédit étude
24 juin :	02-2015	Comptes 2014
9 septembre :	03-2015	Crédit – Equipement adduction eau et gaz – Quartier Closez-à-l'Orbannaz – Détournement du collecteur EC PGEE520 – Avenue de la Rosière »
29 octobre :	05-2015	Arrêté d'imposition pour l'année 2016
4 décembre :	06-2016	Budget 2016
	07-2015	Modification des statuts de l'ARASMAC



CHAPITRE 3 ADMINISTRATION

Population - Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2015, la statistique de la population présente 1907 habitants soit une diminution de 16 habitants depuis fin 2014. La population est composée de 1461 suisses, 446 étrangers (totalisant 32 nationalités différentes) et 5 fonctionnaires internationaux. Il y a également 34 personnes inscrites en séjour et 86 frontaliers inscrits.

Le contrôle de habitants a, durant l'année 2015, enregistré 131 arrivées, 178 départs, 24 décès et 11 naissances. Sans compter les diverses corrections d'adresses, d'état civil, de renouvellements de permis étrangers, d'établissement de cartes d'identité etc.

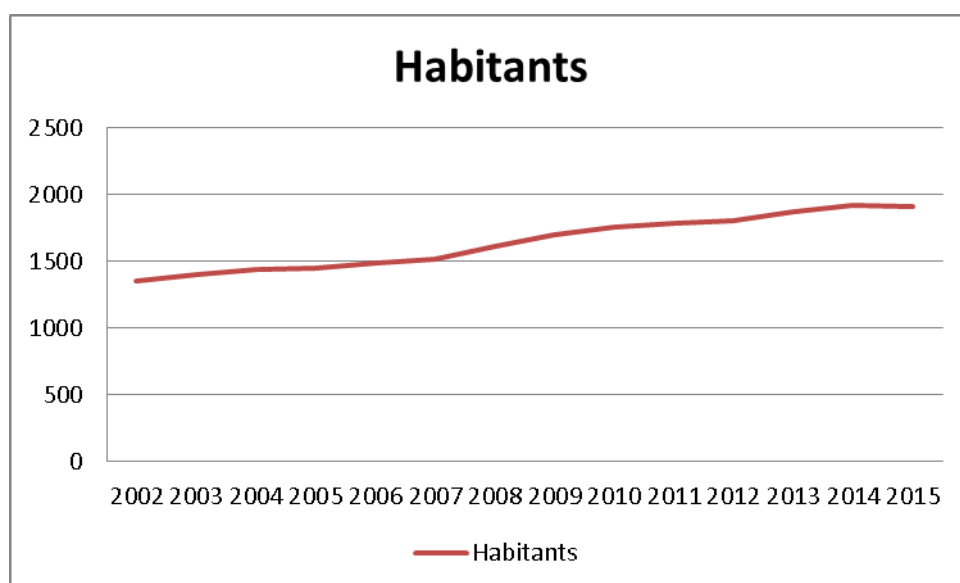
Quatre nonagénaires et une centenaire ont été fêtés en 2015. Un traditionnel gâteau, ainsi qu'un petit cadeau leur ont été offerts.

Chaque année est organisée la fête du 1^{er} août. M. Philippe Leuba, Conseiller d'Etat, a assuré l'allocution de cette fête patriotique. Une collation est organisée et un feu d'artifice est également offert aux habitants.

En date du 16 septembre 2015 a eu lieu la manifestation de la pose de la première pierre du quartier du Closez-à-l'Orbannaz. La population était invitée à participer à cet événement avec une allocution de Mme Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat.

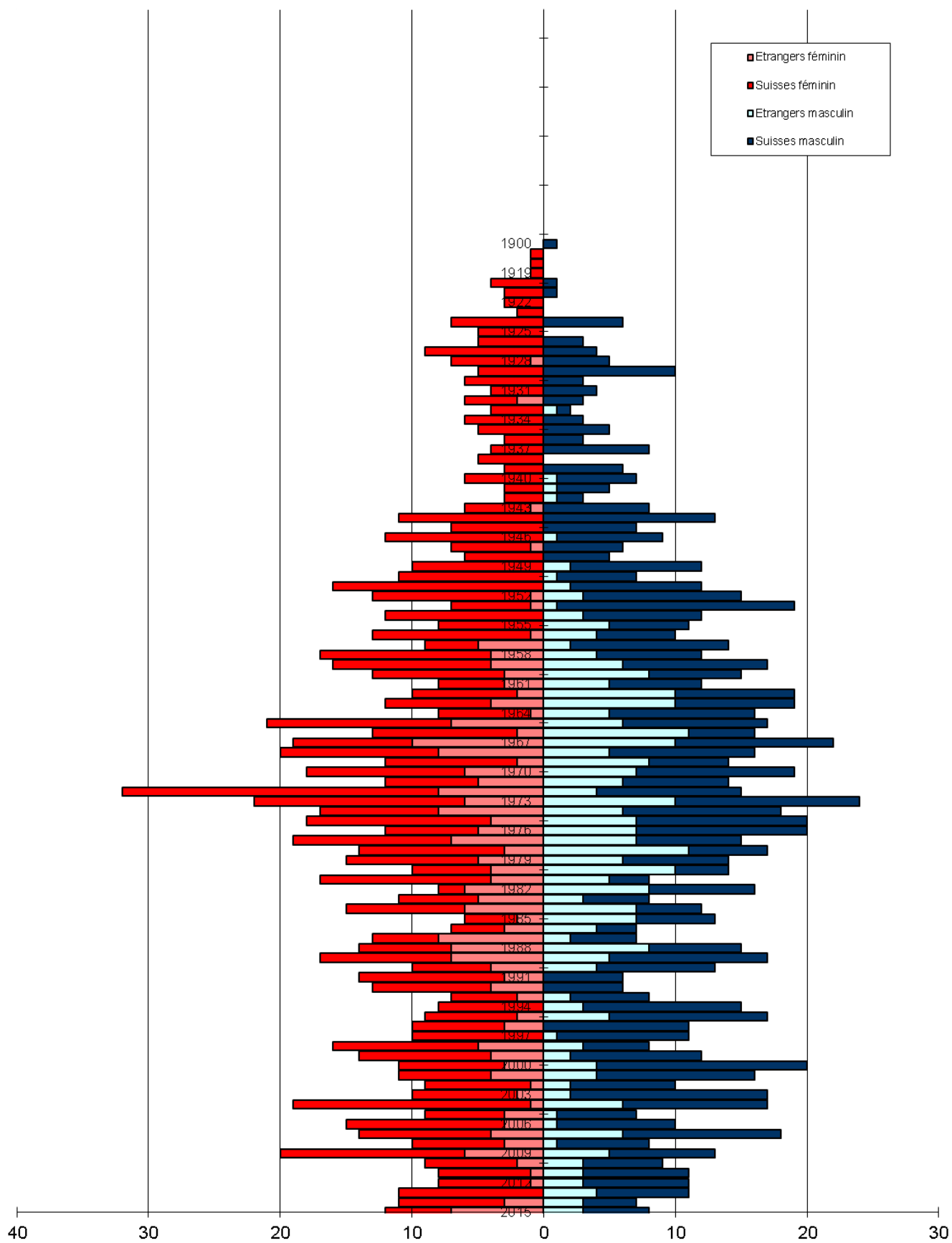
Le 12 décembre 2015 a eu lieu la traditionnelle vente des sapins de Noël à la déchèterie. Cette vente rencontre à chaque fois un vif succès.

Evolution de la population





Pyramide des âges au 31 décembre 2015





Secrétariat

Le secrétariat a retranscrit les décisions des 45 séances de Municipalité dans les procès-verbaux, et a assuré tout le suivi administratif des dossiers.

Les statistiques cantonales ont été traitées également par le secrétariat. A nouveau cette année, la Municipalité a fait appel à son avocat, avec la collaboration du secrétariat, pour le traitement des divers dossiers de construction toujours plus complexes.

Les naturalisations font partie des activités courantes. Les personnes désirant être naturalisées sont auditionnées par la commission de naturalisation et la Syndique. Cette année, 5 demandes de naturalisation ont été déposées.

Le secrétariat gère également les locations de salle. En 2015, de nombreuses manifestations se sont déroulées dans les locaux communaux. Citons par exemple, toutes les soirées des sociétés locales, l'organisation du nouvel-an, le traditionnel loto, le carnaval, les soirées des Chœurs mixtes de St-Oyens et Saubraz, le karaoké de Pâques, le cirque Helvetia, la 104^e assemblée générale de la banque Raiffeisen de Gimel, les 20^e camps de football ACVF, la fête du 1^{er} août, la fête des récoltes, la soupe de Carême, les diverses manifestations de l'ADIG, des soirées scolaires ainsi que bien d'autres séances d'informations, spectacles et manifestations organisées à titre privé.

Le greffe municipal s'occupe également de l'établissement du plan canicule et recherche des bénévoles pour effectuer les visites auprès des personnes âgées.

La Municipalité a participé à la journée des communes vaudoises en date du 6 juin 2015. Cette année la manifestation était organisée à Avenches.

Suite au départ en retraite de Mme Marlène Pasche, secrétaire municipale, il avait été décidé d'accueillir l'Assemblée Générale de l'Association Vaudoise des Secrétaires Municipaux (AVSM). Cette séance a eu lieu en date du 2 octobre 2015 et a rencontré un vif succès avec la participation d'environ 120 secrétaires. Elle était suivie d'un repas et d'une animation.

Bourse Communale

La bourse communale enregistre de multiples écritures comptables. Elle s'occupe notamment du suivi des fournisseurs, des débiteurs, des facturations des taxes, de la comptabilité générale et des investissements. Elle tient également les comptes des associations suivantes :

- Groupement Forestier du Signal de Bougy
- SDIS Etraz-Région
- Entraide familiale – La Souris Verte
- Syndicat AF du Closez à l'Orbannaz
- Combe des Amburnex



Les comptes 2015 bouclent avec un bénéfice de Fr. 104'100.41 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 244'755.00. Le plafond d'endettement voté par le Conseil s'élève à Fr. 15'955'000.00 tandis que le plafond de cautionnement se monte à Fr. 1'726'000.00. La dette au 31 décembre 2015 est de Fr. 13'674'960.00 soit bien inférieure au plafond voté.

L'analyse détaillée des comptes suit au chapitre 10 du présent rapport.

Service du personnel

La commune de Gimel emploie 19 personnes au 31 décembre 2015, dont 2 apprentis, représentant un total ETP de 13.55 (hors apprentis).

Service de la voirie, espaces verts & déchèterie :	5 personnes + 4 auxiliaires déchèterie
Service de conciergerie :	3 personnes + 1 apprenti
Administration :	5 personnes + 1 apprentie
Centre des jeunes :	2 personnes
Bibliothèque :	1 personne
Organiste :	1 personne

En 2015, la commune a engagé une nouvelle collaboratrice en la personne de Mme Isabelle Simone. Il n'y a pas eu de départ en retraite en 2015.

Une nouvelle apprentie, en la personne de Mlle Céline Croisier, a commencé son apprentissage en août 2015 à l'administration en remplacement de M. Dimitri Bussard qui a réussi avec succès son CFC d'employé de commerce avec maturité intégrée. Nous avons également fêté le succès de M. Marko Kaloserovic qui a réussi son CFC d'agent d'exploitation avec option voirie. Suite au bon travail effectué par M. Kaloserovic, il continue de travailler pour le service voirie.

Jubilairer : M. Laurent Bolay pour 10 ans d'activités.

En date du 9 octobre 2015, comme tous les deux ans, a eu lieu la traditionnelle sortie du personnel.

De plus, Mme la Syndique rencontre personnellement chaque employé pour partager un moment d'échange lors d'un entretien annuel.



Administration générale

La Municipalité a assisté aux séances de l'UCV et de l'ADCV qui lui ont permis d'obtenir des informations importantes sur les décisions cantonales et donné la possibilité d'exprimer ses opinions à leur sujet.

Chaque année, la préfecture fait une visite administrative annuelle des communes. Cette année, en date du 1^{er} septembre 2015, Mme le Préfet Andrea Arn a contrôlé les procès-verbaux, l'archivage ainsi que les registres du contrôle des habitants. Plusieurs documents lui ont été remis pour étude. Une nouvelle fois, la préfecture a relevé la bonne tenue des dossiers. Elle a également organisé cette année un nouveau rendez-vous avec les boursiers communaux afin qu'ils lui présentent leurs comptes. La Boursière est allée en date du 20 juillet 2015 présenter les comptes à la Préfecture.

2015 a été marquée par la mise en route du nouveau système informatique de la Société Ofisa. Quelques soucis de mise en route ont été constatés, mais globalement le transfert s'est bien déroulé. Cela a demandé beaucoup de ressource de la part du personnel de l'administration. Nous avons également profité de changer le central téléphonique qui devenait désuet.

Affaires culturelles et de loisirs

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte les mardis, mercredis et samedis, soit 5 heures hebdomadaires. Sept collaboratrices ont consacré 285 heures pour le prêt. A cela il faut ajouter 140 heures pour des achats, emprunts de livre et animations. Deux animatrices pour les classes ont effectué 90 animations de classe représentant 135 heures, plus un temps à peu près égal pour la préparation. Mme Juillerat, responsable de la bibliothèque, a effectué 582 heures qui se répartissent en prêt, achats, équipement des livres, catalogage, rangement, comptabilité et divers travaux administratifs. C'est près de 1142 heures qui ont été effectuées cette année. Actuellement, 17 classes fréquentent la bibliothèque. Jusqu'en juin 2015 elles venaient 6 fois par année. Depuis la rentrée 2 animations sont encore assurées puisque la Médiathèque d'Etoy n'était pas opérationnelle avant janvier 2016. La collaboration avec la bibliothécaire d'Etoy est en suspens et dans l'attente de la mise en route des animations à Etoy. La commune de Gimel offrira aux élèves de Gimel 2 animations qui seront programmées dans le courant du 1^{er} trimestre 2016.

Les responsables de la « cantine scolaire » et de l'UAPE empruntent régulièrement des livres pour les mettre à disposition des élèves dans ces deux structures

L'abonnement auprès de Bibliomedia a été reconduit, de plus la bibliothèque a adhéré à la plateforme de prêt de livres numériques à savoir e-Bibliomedia. Une vingtaine d'utilisateurs la consulte régulièrement.

Les cotisations restent inchangées et se montent à Fr. 10.00 par enfant et Fr. 20.00 par adulte.



8998 ouvrages sont à disposition des lecteurs, 4169 pour adultes et 4829 pour enfants. La bibliothèque de Rolle a généreusement offert des CD audio. 300 sont déjà en rayon et 200 sont encore à traiter.

En février la bibliothèque a participé au « Samedi des bibliothèques » et en novembre, à la « Nuit du conte ». Elle a également participé aux Prix « Enfantaisie » et « Chronos ». Un groupe de lecture « UCF » se réunit plusieurs fois au cours de l'hiver. C'est un moment de partage et d'échange au sujet d'un livre.

228 membres actifs, dont 122 enfants, sont inscrits à la bibliothèque pour un emprunt de 10'932 livres (dont 7666 livres d'enfants).

En 2015, les comptes présentent un bénéfice essentiellement dû aux achats de livres moins élevés et à des dons des communes de St-Oyens et Essertines-sur-Rolle. L'équipe reste motivée malgré une légère baisse de fréquentation.

Centre des jeunes

Le Centre des jeunes de Gimel a pour but d'agir auprès des jeunes liés à Gimel et aux communes environnantes, en leur offrant principalement des possibilités de rencontres, d'activités, de jeux, de discussion, d'écoute et d'information.

Le centre fonctionne comme interlocuteur entre les autorités, les institutions et les jeunes, dans tous les domaines ayant trait à la jeunesse.

En cas de problèmes entre eux ou à la maison, les jeunes ont la possibilité de venir en parler ; ils trouveront toujours dans ce lieu un espace d'écoute et/ou de médiation.

Le panel des âges est assez ouvert (10-17 ans), ce qui permet aux ados de créer des liens. Ils ont également la possibilité de se faire des amis dans la région, à l'occasion des sorties communes qui sont organisées avec les deux autres centres d'Aubonne et d'Etoy.

En 2015, le centre a fêté son 4^e anniversaire et a organisé un apéritif en faveur de la Municipalité et du Conseil communal.

Depuis la rentrée d'août, les animateurs se relaient à la cantine scolaire pour surveiller et partager les repas avec les jeunes et ainsi renforcer les liens qui les unissent aux enfants. Les enfants sont ensuite accueillis au centre des jeunes pour la fin de leur pause. Entre 40 et 80 enfants par jour sont au bénéfice de cette structure d'accueil.

Diverses activités ont été organisées en 2015, telles que la construction du bonhomme hiver en collaboration avec le carnaval, l'organisation de camps d'été avec les 3 centres, des tournois sportifs (unihockey, ping-pong, foot) et régulièrement des journées ou soirées à thème.

Une étude est en cours pour éventuellement regrouper la gestion des 3 centres des jeunes au sein de l'ASSAGIE.



Site internet

Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour afin de transmettre toutes les informations utiles sur Gimel et ses environs. Un panneau à l'entrée du village tient également au courant les gens de passage sur les diverses manifestations du village.



CHAPITRE 4 DOMAINES ET BATIMENTS

Forêts et pâturages

La reprise du marché du bois amorcée en 2014 a été stoppée net par la décision de la BNS du 15 janvier 2015 de supprimer le taux plancher de l'Euro. Les conséquences immédiates ont été une chute des prix de 15 % sur le marché des bois résineux entraînant une baisse de volume de 20 % des grumes exporté. Le bois de service feuillus est toujours en manque d'industries de transformation et le bois d'énergie se porte bien, mais sa rentabilité est toujours insuffisante.

Pour Gimel, nous avons exploité pour 4'904 m3 dont 2'626 m3 de résineux et 1'795 m3 de bois de chauffage, le solde étant réparti entre le bois de feuillus et celui d'industrie.



Nous sommes conscients que l'exploitation forestière moderne a un impact paysager assez fort et que le rôle de détente qu'offre la forêt à la population se développe. Nous essayons de tenir compte de cet état de fait en prenant des mesures telles que la pose de panneaux d'information sur les chantiers, de structurer au mieux les coupes visibles depuis le village, etc.

Les classes enfantines ont assisté à la plantation de sapins de Noël et à la coupe de celui placé sur la place à Gimel.

Nous avons poursuivi l'entretien des chemins et l'amélioration des pistes de débardages.

Le résultat du compte forestier présente un découvert nettement inférieur au budget, notamment en raison d'un versement complémentaire reçu cette année pour la contribution relative à la mesure « Arbres-habitat » expliquée dans le rapport 2014. Une partie de celle-ci a été attribuée à un fonds de réserve.

Pour les alpages communaux, l'entretien du pâturage de la Sèche s'est concrétisé par une coupe de 180 m³ dans la combe de la Rolaz et à la réfection de 33 m/linéaire de murets. Au Mont Bailly, le remplacement des clôtures s'est poursuivi.



Bâtiments

L'entretien des bâtiments est suivi régulièrement avec notamment les travaux suivants :

Une mise en conformité électrique a été effectuée sur l'entier des bâtiments communaux.

Union

Départ de la famille Barras et remise de l'Hôtel-Restaurant de l'Union à de nouveaux tenanciers représentés par la Société Bestmocol Sàrl.

Grande salle

Le remplacement de stores a été exécuté.



Collège du Marais

2 salles de classe et un dégagement ont été repeints. L'appartement de fonction du concierge du Marais a également été rénové avec le remplacement de fenêtres et la réfection des sols.

Martinet no 5

Réfection complète de l'appartement de fonction de M. Bersier pour le transmettre à notre employé communal M. Konrad. Les travaux ont été effectués entre 2014 et 2015.

Salle omnisports

Le remplacement des plaques en ardoise a dû être entrepris.

CHAPITRE 5 TRAVAUX

Urbanisme

Les principales activités avec le bureau GEA Vallotton et Chanard SA se sont concentrées sur le projet de la Vernette et son MEP (mandat d'étude parallèle).

Une première répartition des frais du PPA de la Piquette, projet en cours depuis 2011, a été comptabilisée en 2015 avec la participation pour moitié de l'Entreprise Le Coultre SA, à Gimel.

Toute la problématique de la mise en œuvre de la loi sur l'aménagement du territoire révisée (LAT) et du bilan des réserves de zone à bâtir démontrant le surdimensionnement du $\frac{3}{4}$ des communes vaudoises en mai 2015 ont ralenti fortement les travaux liés à la révision du plan général d'affectation (PGA).

Les cartes des dangers naturels ont été étudiées et publiées.

D'autre part, 27 dossiers de mise à l'enquête ont été traités, soit 21 enquêtes publiques, 2 enquêtes restreintes et 4 dispenses d'enquête.

Routes

Le réseau routier a subi quelques réparations, mais d'importants investissements s'avèrent encore nécessaires. De gros travaux de signalisation et de marquage ont été effectués, notamment avec la mise en place des modifications de circulation dans le village.



Parcs, promenades et cimetière

L'entretien des terrains de foot est effectué régulièrement. La rénovation du mur du cimetière s'est poursuivie.

Ordures ménagères et déchets

La statistique des déchets repris à la déchèterie démontre que la population gère bien les déchets. Les coûts sont maîtrisés. Par contre, la taxe par habitant, ainsi que la ristourne de la taxe au sac ne couvrent pas tout à fait les frais en 2015. Un prélèvement sur le fonds de réserve a été effectué pour atténuer la perte du service. Toutefois, la taxe actuelle sera maintenue pour 2016.

Réseau d'égouts et d'épuration

L'étude de STEP régionale se poursuit. Le compte « élimination des boues » inclut une facture de 2014 qui était arrivée après la clôture des comptes. Pour équilibrer ce service, un prélèvement a également été effectué sur le compte de réserve.

CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement

L'ASSAGIE enregistre 280 élèves de Gimel dont 200 en primaire et 76 en secondaire, 3 en classe d'accueil et 1 en classe de rattachement.

Les comptes de l'Assagie bouclent avec un écart de Fr. 50'624.96 par rapport au budget. Les comptes sont maîtrisés par rapport au budget avec un total de charges/revenus de Fr. 9'010'159.96.

Le montant total à charge de la commune s'élève à Fr. 1'325'136.40 pour un montant de locations encaissées de Fr. 882'300.00. Ce qui représente un coût brut moyen par élève de Fr. 4'732.63. D'autre part, c'est la dernière année que nous touchons des locations pour « amortissements-intérêts » pour les portacabines. Dès 2016, uniquement les locations correspondant aux frais d'entretien seront touchées.



Le TAG a organisé un spectacle avec les classes de 8^e Harmos. Les représentations du « Petit Prince » ont eu lieu dans le bâtiment de la cantine du 30 mai au 14 juin 2015.

En date du 2 juillet 2015, la direction des écoles a organisé une fête de fin d'année scolaire qui a vu la participation d'environ 600 personnes. Ce fût un succès et le soleil était au rendez-vous. Les classes ont présenté des chansons et un défilé costumé a eu lieu dans les rues de Gimel.

CHAPITRE 6 POLICE

Police

La gendarmerie cantonale visite régulièrement la Municipalité de Gimel afin de lui présenter un rapport sur les infractions commises sur notre territoire.

La collaboration avec les agents de sécurité d'Aubonne s'est poursuivie en 2015.

Un bus de gendarmerie de proximité passe régulièrement sur le territoire communal. Ce service offre à la population la possibilité de poser des questions liées à la sécurité et d'effectuer des dépôts de plainte ou de perte.

Une présentation sur le concept police-population a été faite en date du 5 février 2015. Il s'agit de favoriser les comportements citoyens et responsables de chacune et chacun pour empêcher les délinquants d'agir. La séance d'information a été suivie par une soixantaine de personnes qui ont montré un vif intérêt pour le sujet. La mise en place de cette structure a pu avoir lieu avec le concours de personnes volontaires.

Défense incendie

La nouvelle entité SDIS Etraz-Région a clôturé ses comptes avec une charge de Fr. 29.00 par habitant, soit dans le budget accordé.

Une revue des pompiers du SDIS Etraz-Région a été organisée en date du 14 novembre à Rolle. Cette manifestation a regroupé env. 300 pompiers. Un défilé dans les rues de Rolle, avec la participation, entre autre, de la fanfare de Gimel et du porte drapeau de Gimel a été organisé. La traditionnelle revue des pompiers de Gimel a eu lieu le 31 octobre 2015.

Protection civile

La remise en état des abris PC est en attente. Le montant de Fr. 71'622.80 attribué à leur réfection est toujours mentionné dans les réserves. Les comptes 2015 de la PC Région bouclent avec une charge de Fr. 17.38 par habitant, soit inférieure au budget de Fr. 1.52 par habitant.



CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE

Service social

Facture sociale

Le décompte final 2014 est comptabilisé dans les comptes 2015 avec un total de Fr. 340'410.00 en faveur de Gimel. Les comptes 2015 sont clôturés sur la base des acomptes. Le décompte final interviendra en 2016 et devrait présenter un solde en faveur de Gimel d'environ Fr. 20'000.00, y compris les dépenses thématiques.

Le compte « aides individuelles prévoyance social » inclut les exonérations de la taxe déchets et la distribution gratuite de sacs poubelles taxés aux bénéficiaires.

Revenu d'insertion

Le montant total de la participation par habitant s'élève à Fr. 0.40 contre Fr. 0.55 prévus au budget 2015.

Agence d'assurances sociales

Le montant total s'élève à Fr. 23.95 par habitant, identique aux montants prévus au budget 2015.

AJEMA

Le décompte final 2014, comptabilisé dans les comptes 2015, s'élève à Fr. 21'512.00. La charge effective pour 2015 s'élève à Fr. 341'869.00 pour un total de 65'663 heures consommées. Un solde à payer de Fr. 75'169.00 pour 2015 sera comptabilisé dans les comptes 2016.

CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS

Services des eaux

Cette année, les grosses fuites d'eau ont à nouveau épargné notre réseau. En conséquence, les comptes sont conformes au budget. Les communes de St-George/Longirod ont prélevé plus d'eau que l'année passée et la facturation pour leur consommation s'élève à Fr. 78'418.00. Une attribution aux fonds de renouvellement du réseau d'eau de Fr. 102'736.52 a pu être comptabilisée.



Service du gaz

La consommation de gaz augmente régulièrement chaque année grâce aux nouveaux abonnés. Le suivi des compteurs de gaz (mise en route, remplacement) a été retiré des services industriels d'Aubonne pour être attribué à Cosvegaz. Les prochaines extensions seront prévues au quartier du Closez à l'Orbannaz et sur la route de Longirod.

La rétrocession Valgaz a pu être renouvelée pour un montant de Fr. 82'811.44.

CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2015

Introduction

Dans sa séance du 12 avril 2016, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2015.

Le résultat présente un bénéfice de Fr. 104'100.41 pour un total de charges de Fr. 10'154'623.71 et un total de revenus de Fr. 10'258'724.12. Le budget prévoyait un déficit de Fr. 244'755.00. La marge d'autofinancement des comptes 2015 s'élève à Fr. 969'254.18.

Le bilan présente un total de 18'028'459.64. Suite au bénéfice, le découvert au 31 décembre 2015 est réduit à Fr. 153'882.44

Les comptes 2015 bouclent à nouveau de manière positive notamment grâce au remboursement du décompte de la facture sociale 2014 de Fr. 340'410.00. Les rentrées fiscales sont légèrement inférieures au budget mais supérieures à celles de 2014. Il est à relever l'octroi important de subventions forestières en relation avec les arbres habitats, les soins aux jeunes peuplements et les soins aux pâturages boisés. Globalement, les différents services ont respecté leur budget.



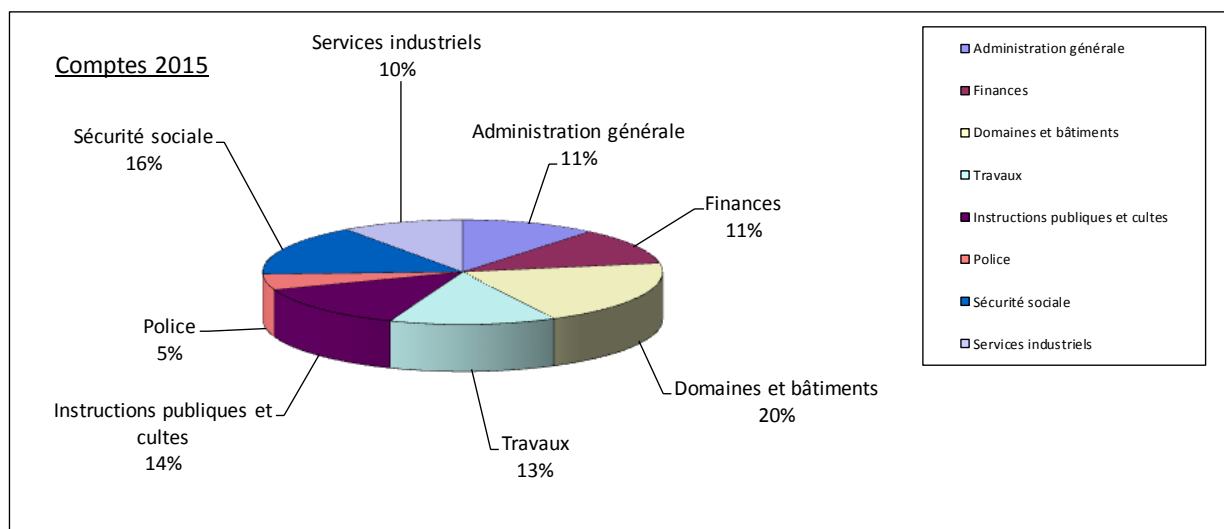
Tableau des charges et revenus selon la classification administrative

Tableau de répartition des charges



Commune de Gimel

	Comptes 2015		Budget 2015		Ecart budget - comptes	
Administration générale	1'112'141.12	10.84%	1'107'440.00	11.24%	-4'701.12	1.54%
Finances	1'153'270.45	11.24%	1'147'499.00	11.65%	-5'771.45	1.89%
Domaines et bâtiments	2'047'185.26	19.96%	1'858'275.00	18.87%	-188'910.26	61.82%
Travaux	1'361'621.40	13.27%	1'197'395.00	12.16%	-164'226.40	53.74%
Instructions publiques et cultes	1'381'097.05	13.46%	1'378'508.00	14.00%	-2'589.05	0.85%
Police	491'341.65	4.79%	516'764.00	5.25%	25'422.35	-8.32%
Sécurité sociale	1'604'789.55	15.64%	1'629'395.00	16.54%	24'605.45	-8.05%
Services industriels	1'003'177.23	9.78%	1'013'745.00	10.29%	10'567.77	-3.46%
Totaux	10'154'623.71	98.99%	9'849'021.00	100.00%	-305'602.71	100.00%
<i>Bénéfice</i>	<i>104'100.41</i>	<i>1.01%</i>	-	<i>0.00%</i>	-	<i>0.00%</i>
Totaux	10'258'724.12	100.00%	9'849'021.00	100.00%	-305'602.71	100.00%



Commentaires sur les charges

Administration : L'écart par rapport au budget se justifie par le changement du système informatique. Quelques frais relatifs à des ajustements et finalisation du transfert informatique ont été comptabilisés sur 2015 alors qu'il était prévu de les passer sur 2014 avec la demande de crédit complémentaire octroyée par le conseil communal. Ce décalage est dû à la réception tardive des factures. Les autres frais administratifs sont maîtrisés et légèrement inférieurs au budget.

Finance : Les frais sont légèrement supérieurs au budget dans les intérêts à court terme, suite à l'utilisation plus fréquente de la limite de crédit.



Domaines et bâtiments : L'écart provient, en outre, du dicastère forêt où les coupes de bois ont été plus conséquentes que prévues mais la compensation se retrouve au niveau des subventions qui sont nettement meilleures que budgétisées. Les frais d'entretien de la salle omnisports sont plus élevés que budgétisés suite à la rénovation des plaques en ardoise. Suite à divers changements de locataires dans le bâtiment Martinet 5, des rénovations d'appartements ont été effectuées et dépassent quelque peu le budget.

Travaux : Le compte urbanisme absorbe la répartition des frais liés à l'étude du PPA La Piquette entre l'entreprise Le Coultre et la commune pour un montant de Fr. 66'779.95. Le déneigement a coûté nettement plus cher que le budget suite aux nombreuses congères de l'hiver 2014-2015. L'entretien des terrains de sport est aussi impacté par des travaux nécessaires au bon fonctionnement de ceux-ci. Il s'agit de frais liés au plaquage, épandage de désherbant, engrais et semis.

Instruction publiques et cultes : Le décompte final de l'ASSAGIE est conforme au budget. Les frais liés au temple sont légèrement supérieurs au budget, suite à la réfection d'une cheminée et à la réparation du déshumidificateur. Les frais de chauffage sont également en hausse mais refacturés en partie à la paroisse et au pasteur.

Police : Le budget est bien tenu avec une baisse des charges, notamment celles liées aux contrôles effectués par la police municipale d'Aubonne qui sont nettement inférieures au budget. Au vu du démarrage de la collaboration en 2015, le budget avait été légèrement surévalué. Le décompte 2014 de la réforme policière présente même un montant en notre faveur de Fr. 8'744.00.

Sécurité sociale : Le service social présente des comptes inférieurs au budget. Le budget avait été calculé avec des participations se basant sur 2000 habitants mais finalement les décomptes sont effectués sur une base de 1923 habitants.

Services industriels : Le service des eaux permet une attribution au fonds de réserve de Fr. 102'736.52, le service électrique inclut une attribution au fonds de réserve de Fr. 15'410.75, tandis que le service du gaz prévoit une attribution de Fr. 40'000.00 au fonds de réserve. Les frais sont inférieurs au budget suite à une consommation de gaz inférieure. Toutefois, le nombre d'abonnés est en progression d'année en année.

Le total des charges enregistre des mouvements non monétaires pour un montant de Fr. 679'795.00 pour les amortissements obligatoires, ainsi qu'un montant de Fr. 223'147.27 pour les attributions aux fonds et financements spéciaux.

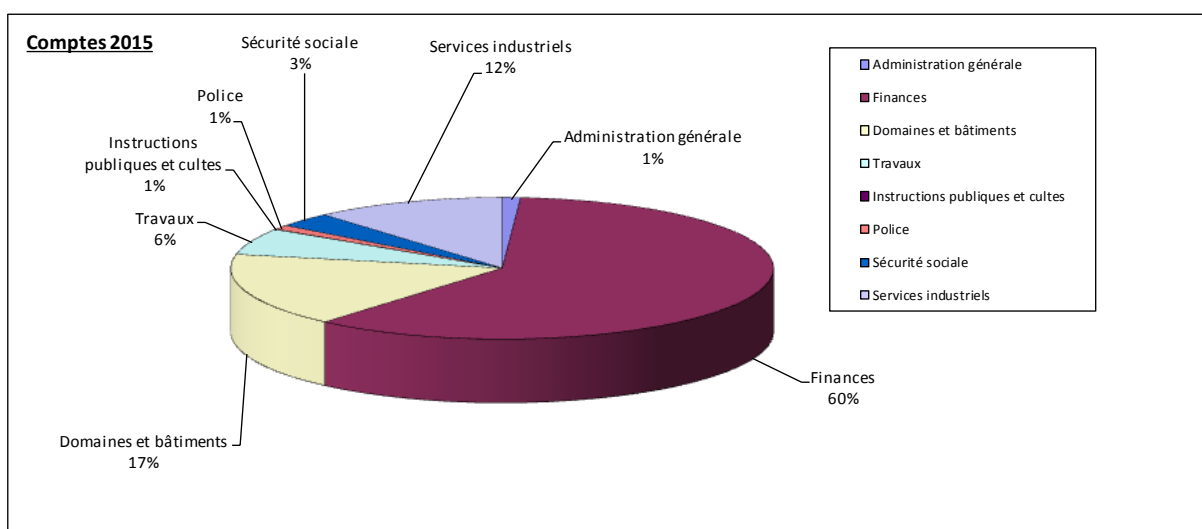


Tableau de répartition des revenus



Commune de Gimel

	Comptes 2015		Budget 2015		Ecart budget - comptes	
Administration générale	111'530.90	1.09%	103'125.00	1.05%	-8'405.90	2.05%
Finances	6'176'576.07	60.21%	6'217'604.00	63.13%	41'027.93	-10.01%
Domaines et bâtiments	1'725'001.15	16.81%	1'489'217.00	15.12%	-235'784.15	57.55%
Travaux	625'272.83	6.10%	605'920.00	6.15%	-19'352.83	4.72%
Instructions publiques et cultes	8'518.05	0.08%	7'300.00	0.07%	-1'218.05	0.30%
Police	103'195.75	1.01%	71'100.00	0.72%	-32'095.75	7.83%
Sécurité sociale	340'410.00	3.32%	-	0.00%	-340'410.00	83.09%
Services industriels	1'168'219.37	11.39%	1'110'000.00	11.27%	-58'219.37	14.21%
Totaux	10'258'724.12	100.00%	9'604'266.00	97.51%	-654'458.12	159.74%
Perte		0.00%	244'755.00	2.49%	244'755.00	-59.74%
Totaux	10'258'724.12	100.00%	9'849'021.00	100.00%	-409'703.12	100.00%



Commentaires sur les revenus

Administration : Les revenus incluent, entre autre, la vente des cartes CFF, la participation de l'Assagie pour le centre des jeunes. Les revenus sont conformes au budget.

Finance : Le revenu des impôts des personnes physiques est en dessous des espérances, mais supérieur à celui de 2014. Quelques ventes immobilières ont permis d'obtenir des droits de mutation et gains immobiliers supérieurs au budget. L'impôt sur les successions présente également un revenu supérieur aux prévisions. Le remboursement de Fr. 80'001.00 concernant le décompte final de la péréquation 2014 est compris dans les revenus.

Domaines et bâtiments : Les subventions forestières permettent d'obtenir des revenus supérieurs au budget. Les locations sont conformes au budget.

Travaux : Des prélèvements de Fr. 14'945.10 ainsi que de Fr. 22'843.40 ont été effectués sur les financements spéciaux « déchets » et « épuration » afin d'ajuster les comptes de ces services.



Sécurité sociale : Le remboursement du décompte 2014 de la facture sociale correspond au montant de Fr. 340'410.00

Services industriels : L'écart provient de la vente de gaz qui a été supérieure aux prévisions, ainsi que la rétrocession de Valgaz. L'année passée, les relevés des compteurs avaient été effectués avec un mois d'avance suite au changement de système informatique.

Les autres revenus sont conformes au budget.

Tableau des charges et revenus par nature

Tableau des charges par nature



Commune de Gimel

	Comptes 2015		Comptes 2014	
Autorités et personnel	1'544'053.50	15.21%	1'557'046.80	15.89%
Biens, services, marchandises	2'976'097.43	29.31%	2'765'473.67	28.22%
Intérêts	154'082.82	1.52%	157'695.70	1.61%
Amortissements	740'252.94	7.29%	727'023.43	7.42%
Rbt, part. & subv. à des collect. publ.	4'085'879.15	40.24%	4'026'220.01	41.09%
Aides et subventions	431'110.60	4.25%	420'096.50	4.29%
Attribution aux fonds et aux fin. speciaux	223'147.27	2.20%	145'065.55	1.48%
Totaux	10'154'623.71	100.00%	9'798'621.66	100.00%

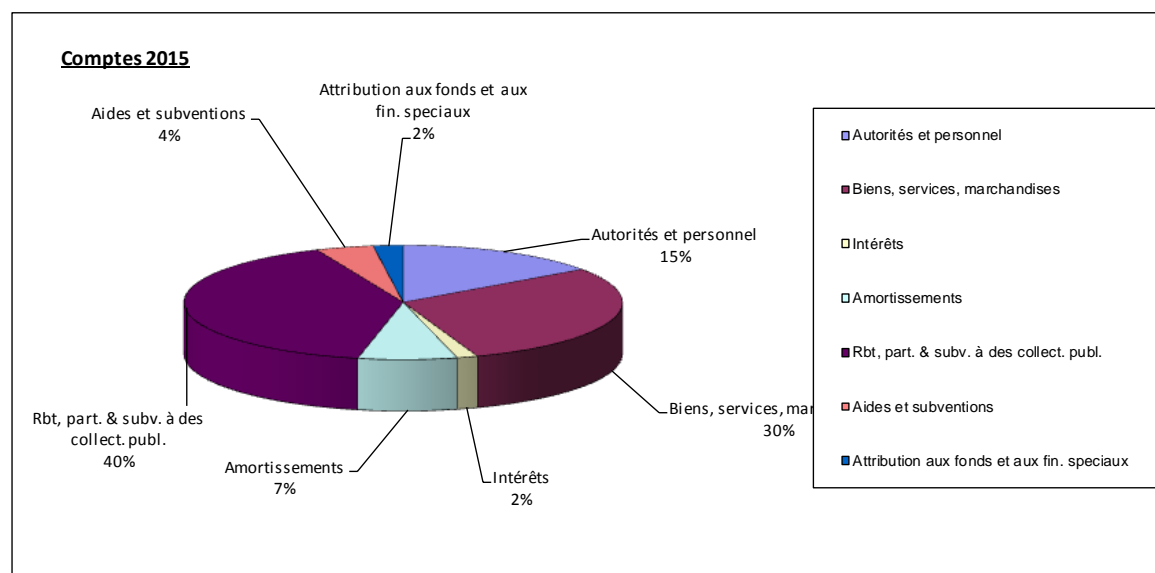




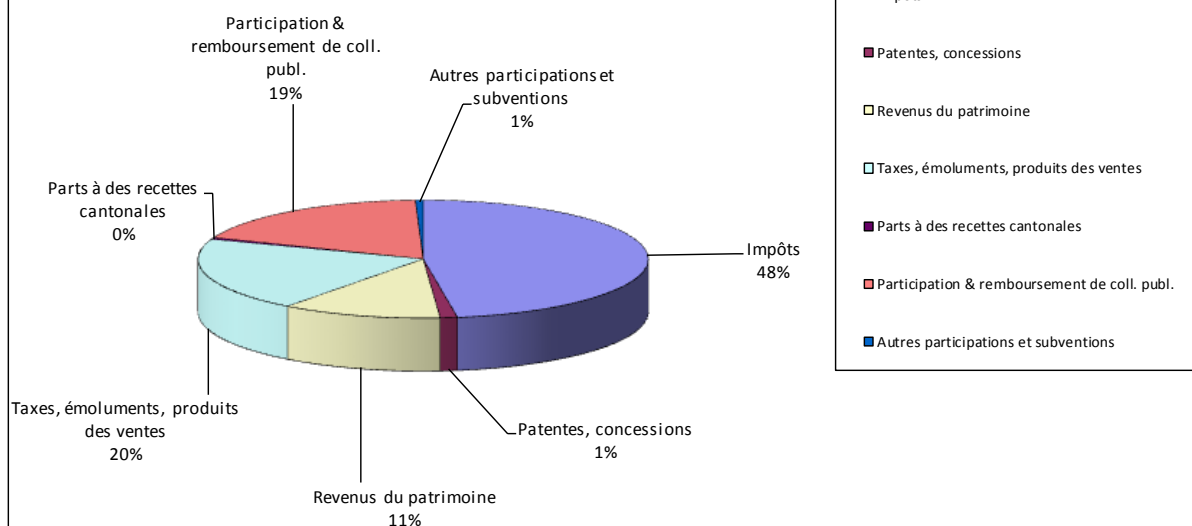
Tableau des revenus par nature



Commune de Gimel

	Comptes 2015		Comptes 2014	
Impôts	4'862'189.78	47.40%	4'410'782.79	47.37%
Patentes, concessions	125'187.75	1.22%	84'526.60	0.91%
Revenus du patrimoine	1'171'341.34	11.42%	1'137'775.64	12.22%
Taxes, émoluments, produits des ventes	2'065'195.36	20.13%	2'216'866.18	23.81%
Parts à des recettes cantonales	47'357.40	0.46%	106'511.80	1.14%
Participation & remboursement de coll. publ.	1'892'789.49	18.45%	1'143'164.41	12.28%
Autres participations et subventions	56'874.50	0.55%	39'551.25	0.42%
Prélèvement sur les fonds	37'788.50	0.37%	172'354.45	1.85%
Totaux	10'258'724.12	100.00%	9'311'533.12	100.00%

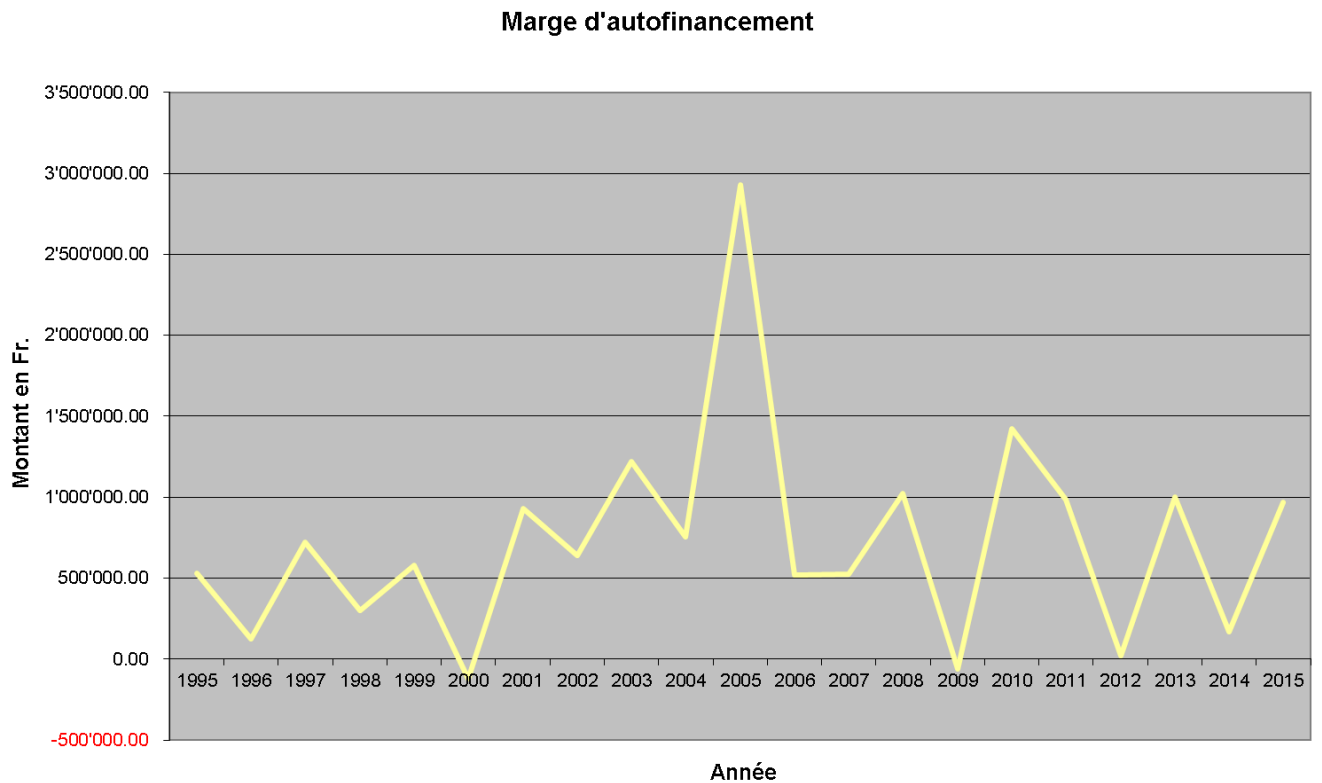
Comptes 2015





Marge d'autofinancement

Evolution de la marge d'autofinancement



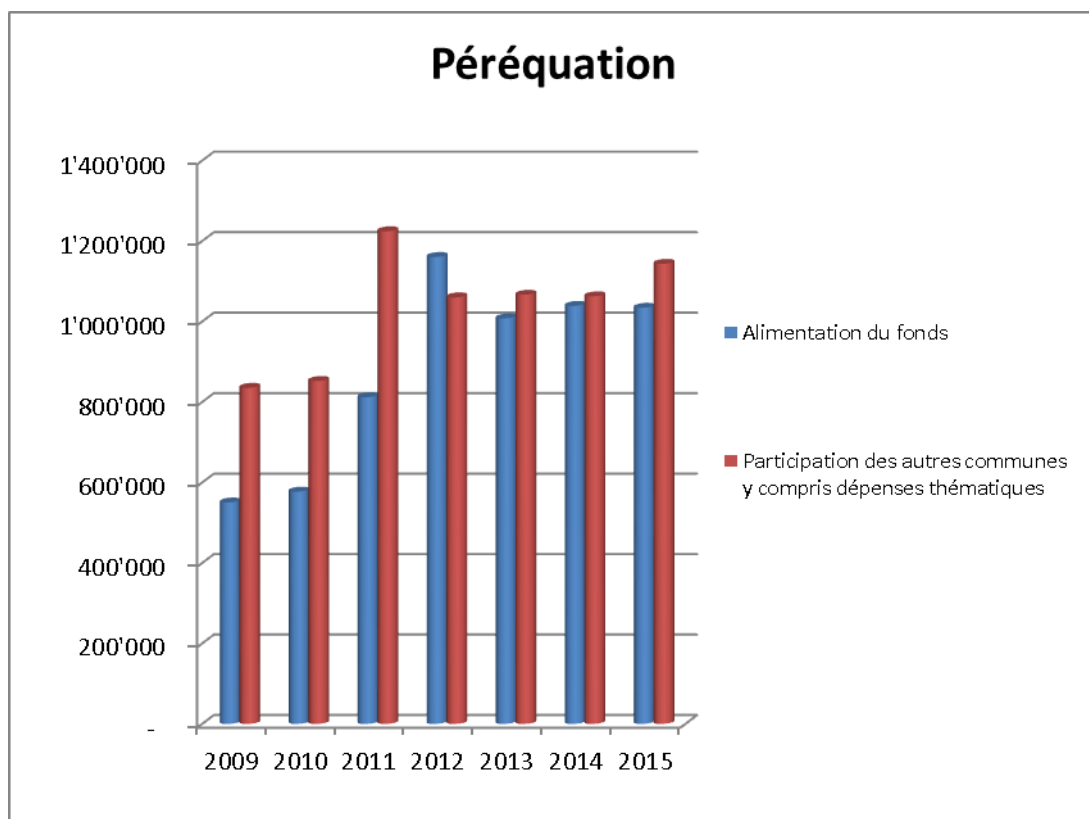
Commentaires sur la marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement est très volatile. Elle sert à couvrir les amortissements hypothécaires et à investir dans de nouvelles infrastructures. Il est nécessaire qu'elle reste positive. Cette année, elle est de nouveau intéressante notamment grâce aux divers remboursements du canton pour un total de Fr. 429'155.00. En 2015, la marge d'autofinancement s'élève à Fr. 969'254.18. Elle était de Fr. 167'497.56 en 2014. La marge couvre les amortissements hypothécaires qui se sont élevés à Fr. 433'168.00 en 2015.

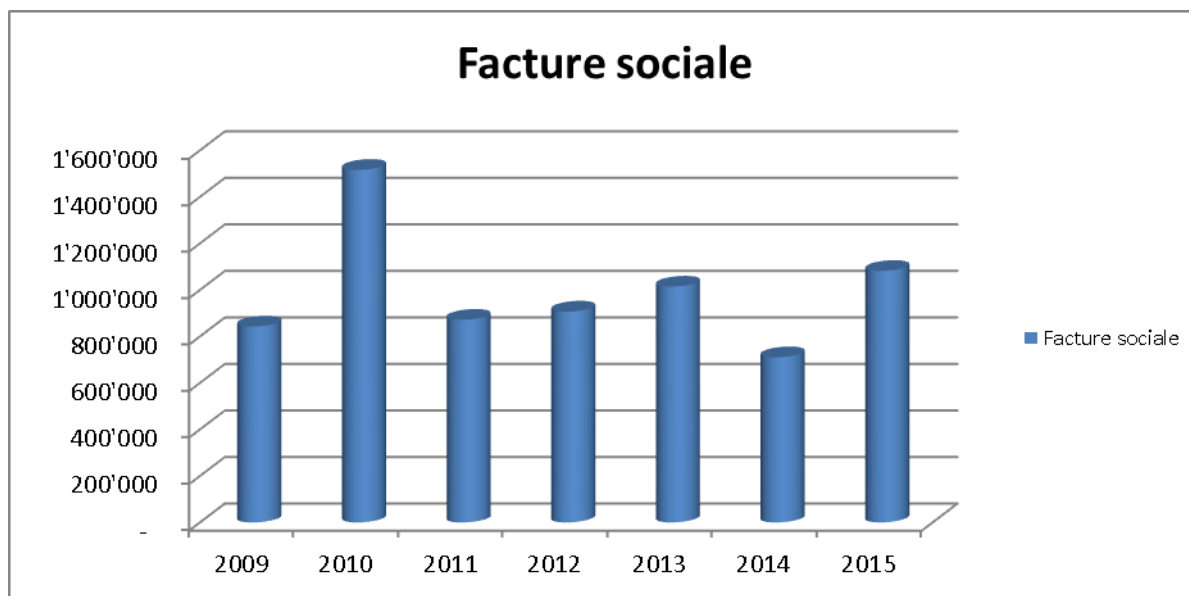


Facture sociale - péréquation

Evolution de la péréquation



Evolution de la facture sociale

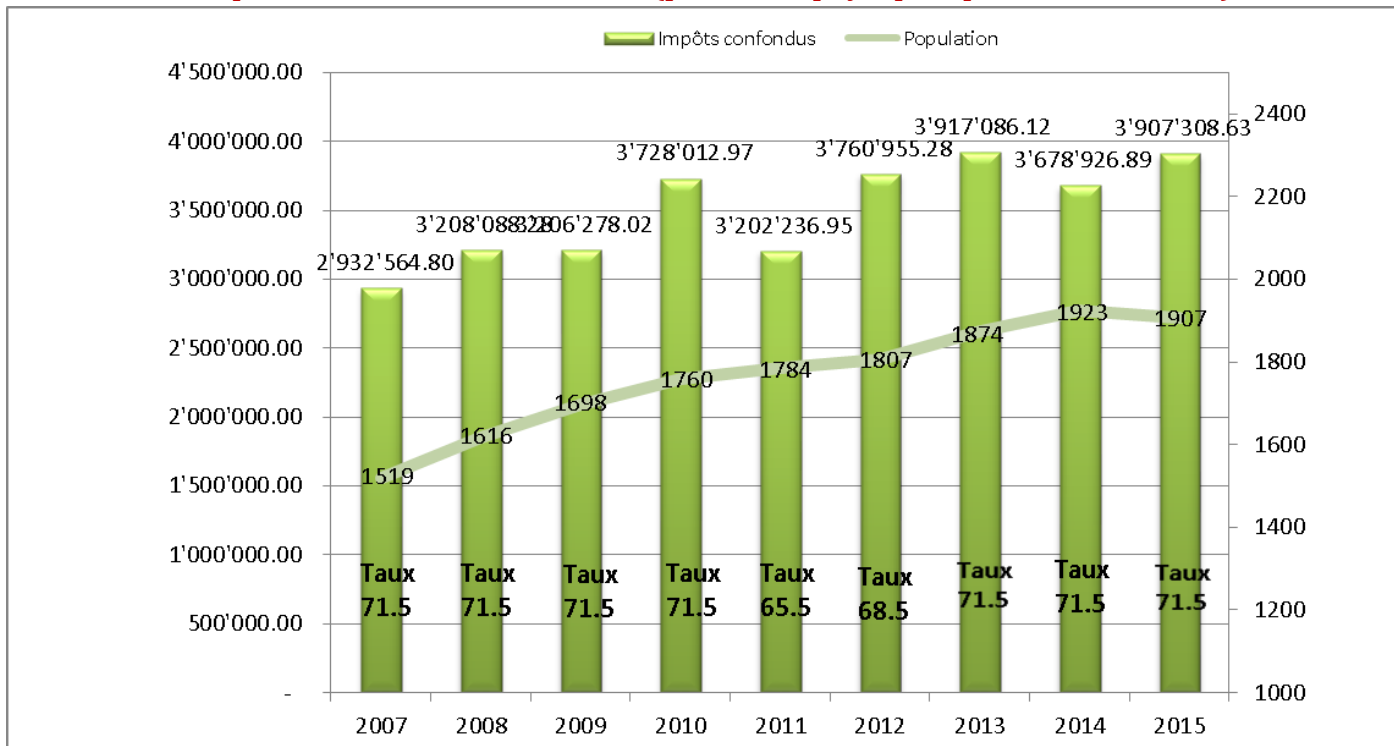




La facture sociale 2015 est basée sur les acomptes, tandis que les montants antérieurs ont été calculés selon les décomptes finaux.

Impôts

Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)



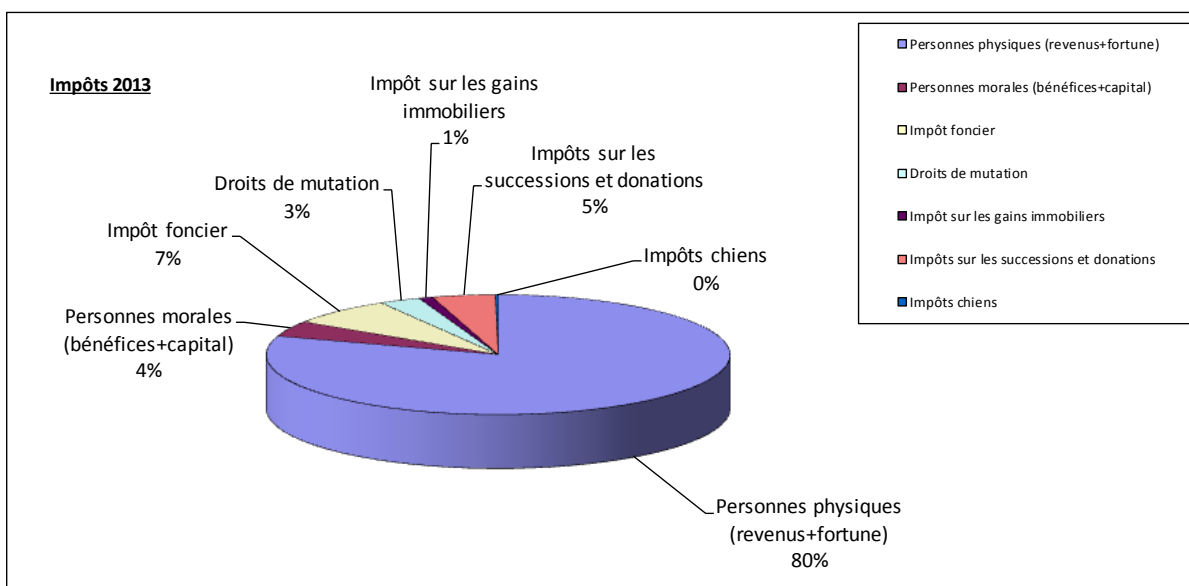


Structure des impôts 2015



Commune de Gimel

	Comptes 2015		Comptes 2014	
Personnes physiques (revenus+fortune)	3'926'648.46	79.98%	3'846'886.59	85.16%
Personnes morales (bénéfices+capital)	206'647.32	4.21%	40'607.15	0.90%
Impôt foncier	362'287.30	7.38%	343'596.70	7.61%
Droits de mutation	141'392.10	2.88%	108'965.15	2.41%
Impôt sur les gains immobiliers	47'357.40	0.96%	106'511.80	2.36%
Impôts sur les successions et donations	216'014.60	4.40%	60'777.20	1.35%
Impôts chiens	9'200.00	0.19%	9'950.00	0.22%
Totaux	4'909'547.18	100.00%	4'517'294.59	100.00%





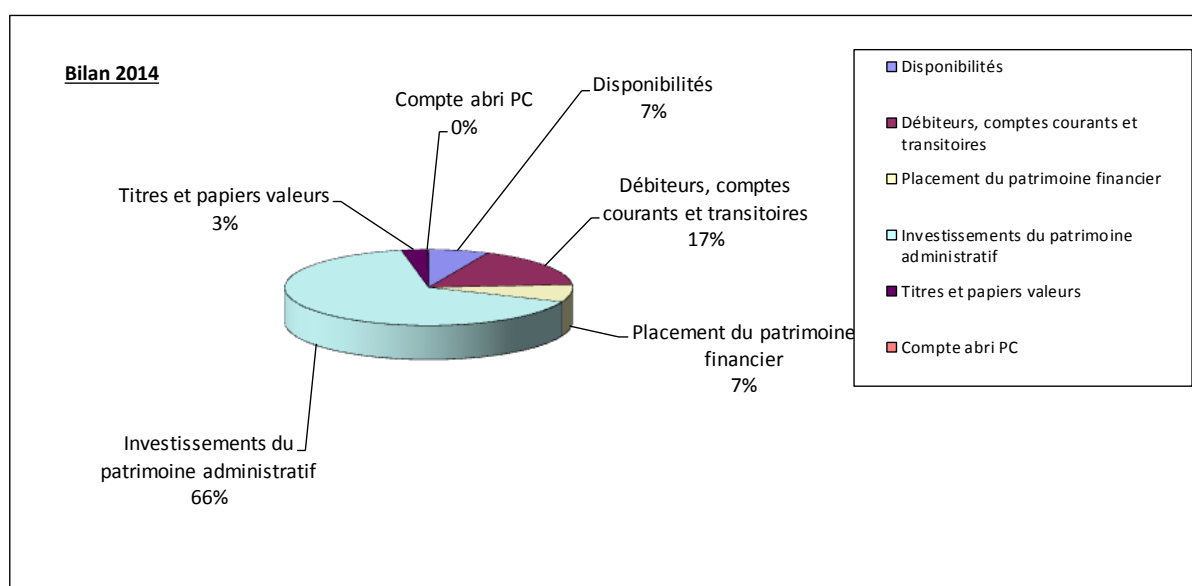
Bilan

Structure du bilan ACTIF



Commune de Gimel

	Bilan 2015		Bilan 2014	
Disponibilités	1'218'256.78	6.72%	389'941.76	2.57%
Débiteurs, comptes courants et transitoires	3'105'802.77	17.13%	2'825'105.47	18.60%
Placement du patrimoine financier	1'331'809.78	7.34%	1'357'467.50	8.94%
Investissements du patrimoine administratif	11'924'723.17	65.76%	10'059'463.17	66.25%
Titres et papiers valeurs	532'625.00	2.94%	533'625.00	3.51%
Compte abri PC	19'342.55	0.11%	19'308.75	0.13%
Totaux	18'132'560.05	100.00%	15'184'911.65	100.00%



En 2015, de nouveaux investissements ont été effectués pour un montant 2'544'815.00, en regard d'amortissements comptabilisés à hauteur de Fr679'795.00. Les emprunts effectués en 2015 ont permis de renflouer quelque peu les liquidités, toutefois les emprunts pour la déchèterie/hangar voirie, la place de la Vernette ont été effectués dans leur entier mais pas encore totalement dépensés en 2015. Les débiteurs présentent une augmentation liée à des facturations effectuées en janvier mais comptabilisées sur 2015. Quelques poursuites sont nécessaires chaque année, mais par rapport au total de factures leur nombre reste faible.

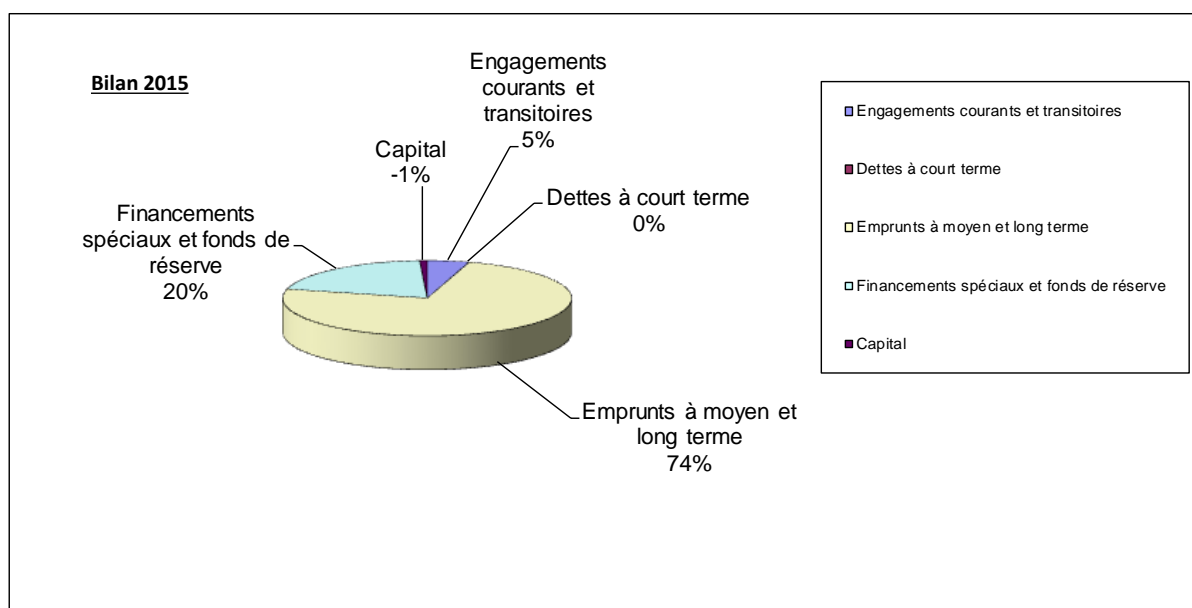


Structure du bilan PASSIF



Commune de Gimel

	Bilan 2015		Bilan 2014	
Engagements courants et transitoires	863'656.76	4.76%	929'401.12	6.02%
Dettes à court terme	4'399.70	0.02%	180'379.17	1.17%
Emprunts à moyen et long terme	13'674'960.00	75.42%	10'777'328.00	69.79%
Financements spéciaux et fonds de réserve	3'743'426.03	20.64%	3'555'786.21	23.03%
Capital	-153'882.44	-0.85%		0.00%
Totaux	18'132'560.05	100.00%	15'442'894.50	100.00%



Dettes

Trois emprunts ont été renouvelés en 2015 pour un montant total de Fr. 936'100.00. Les taux restant bas et leur évolution incertaine, il a été décidé de prendre des durées d'emprunt allant de 2 à 5 ans, afin de diversifier au maximum les échéances et par conséquent atténuer les futures variations de taux.

Quatre nouveaux emprunts ont été également souscrits, un pour le bâtiment multifonction sous forme de crédit de construction, un pour la déchèterie/hangar voirie, un pour la déviation des conduites du Closez et un pour l'aménagement de la place de la Vernette.

Les amortissements hypothécaires se situent aux alentours des 3.5% par année. Pour 2015, le remboursement de l'emprunt s'élève à Fr. 433'168.00. Il est important de pouvoir rembourser au plus vite les emprunts.

Le ratio d'endettement net par habitant se situe à 4'660.00 pour 2015. Il était de 3'803.00 en 2014.

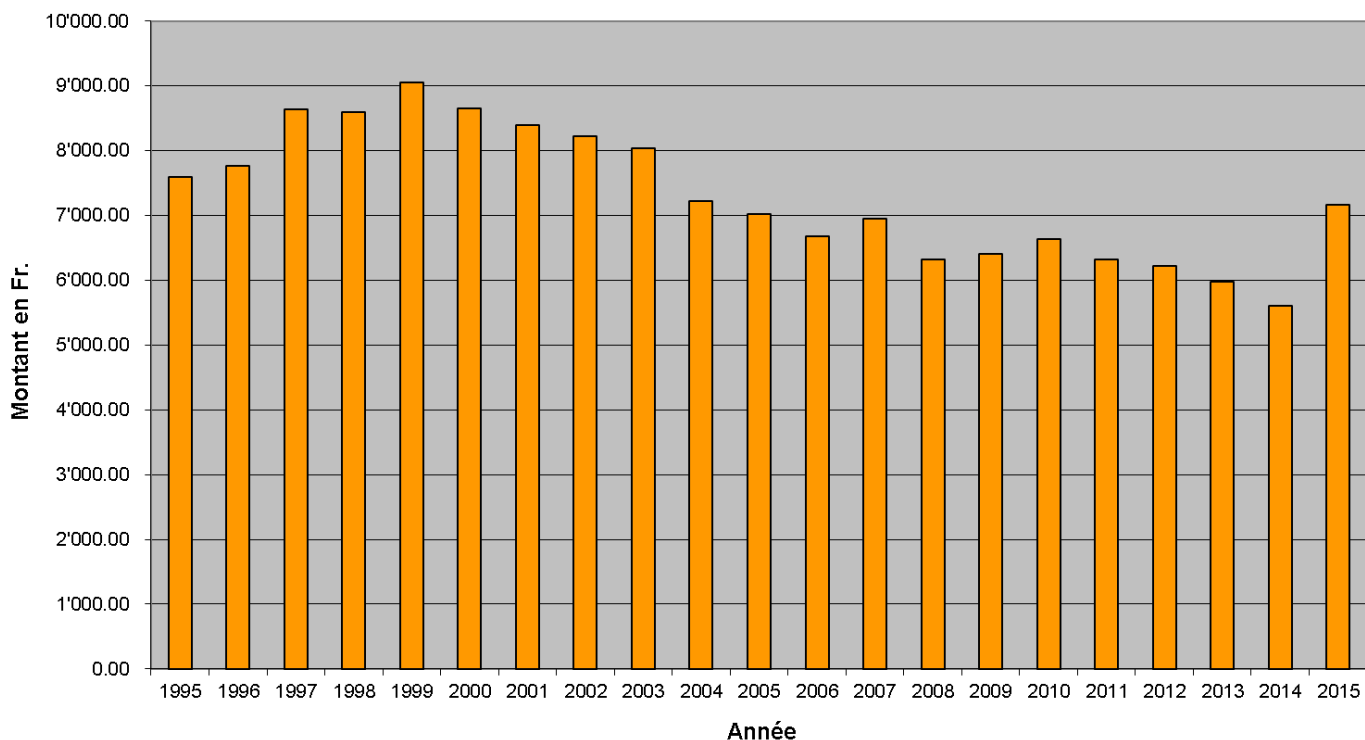


Situation des dettes au 31 décembre 2014

	Nombre de tranche	Montant	Part	Taux moyen	Amortissement par année	
Raiffeisen	8	3'267'410.00	23.9%	1.18%	123'668.00	
UBS	6	2'848'750.00	20.8%	0.86%	55'000.00	
BCV	5	2'271'000.00	16.6%	0.99%	103'500.00	
Poste	8	5'287'800.00	38.7%	1.01%	207'333.00	
	27	13'674'960.00	100%	0.93%	489'501.00	3.58%
Emprunt nlle adm.		620'750.00		Emprunt gaz	1'257'000.00	
Emprunt bât. Multifonctions		1'850'000.00		Emprunt step	870'000.00	
Emprunt Vernette		452'000.00		Emprunt déchèterie	798'800.00	
Emprunt Marais I		4'085'000.00		Conduites Closez	230'000.00	
Emprunt Marais II		1'450'750.00		Emprunt divers (trésorerie)	205'000.00	
Emprunt salle omnisport		1'855'660.00		Total	13'674'960.00	

Evolution de la dette brute par habitant

Dette par habitant





Evolution des dettes et intérêts passifs

Année	Dettes	Amortissements	Intérêts
2004	10'401'000.00	421'000.00	387'496.55 (nouvel emprunt de Fr. 100'000)
2005	10'168'800.00	232'200.00	357'831.75
2006	9'911'600.00	257'200.00	349'695.33
2007	10'550'072.15	278'450.00	358'406.78 (nouvel emprunt de Fr. 916'922.15)
2008	10'218'950.00	331'122.15	349'317.15
2009	10'885'750.00	333'200.00	290'296.73 (nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2010	11'683'300.00	402'450.00	274'229.25 (nouvel emprunt de Fr. 1'200'000)
2011	11'330'182.00	353'118.00	239'744.74
2012	11'609'064.00	421'118.00	207'849.55 (nouvel emprunt de Fr. 700'000)
2013	11'210'496.00	398'568.00	185'623.32
2014	10'777'328.00	433'168.00	156'266.13
2015	13'674'960.00	433'168.00	149'626.41 (nouvel emprunt de Fr. 3'330'800)

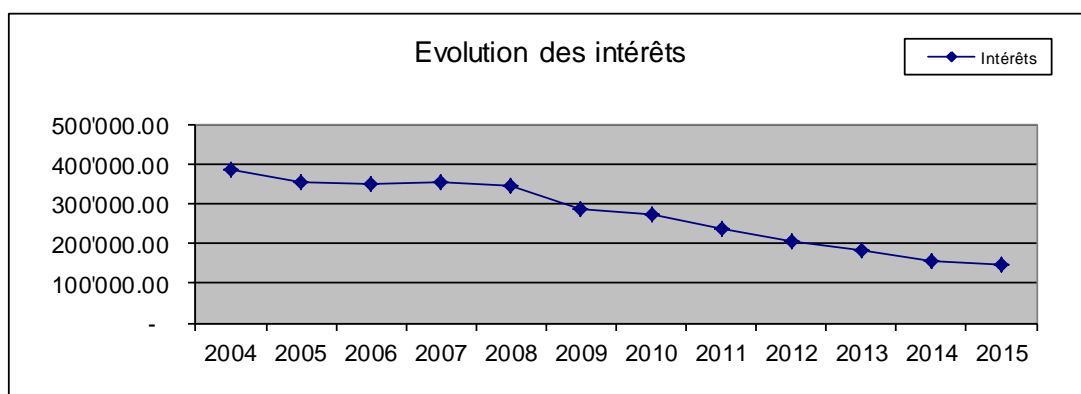
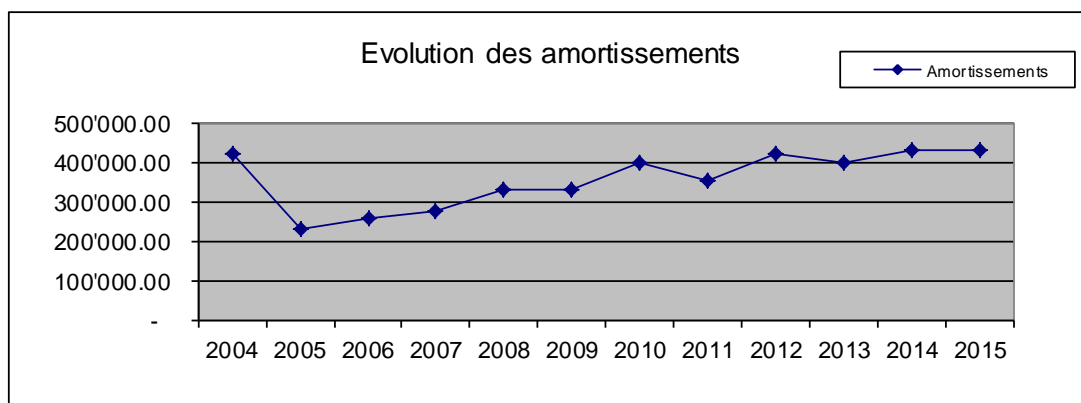
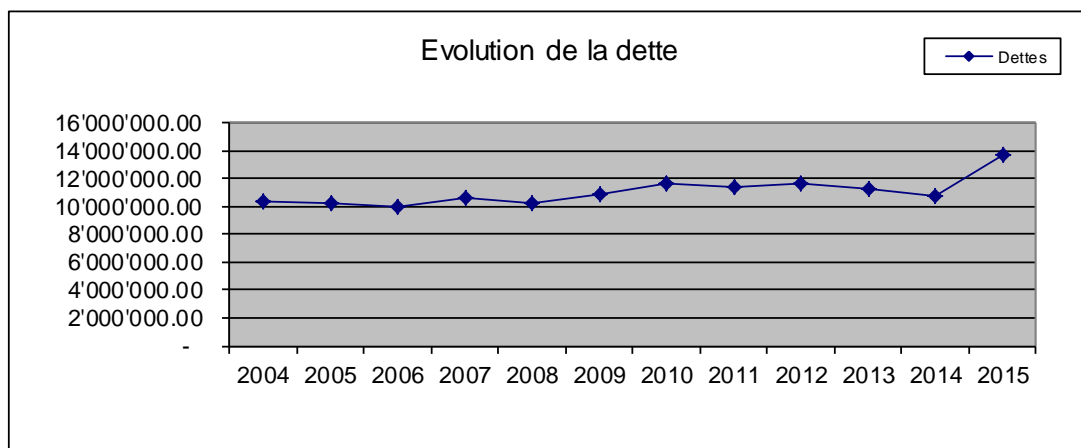
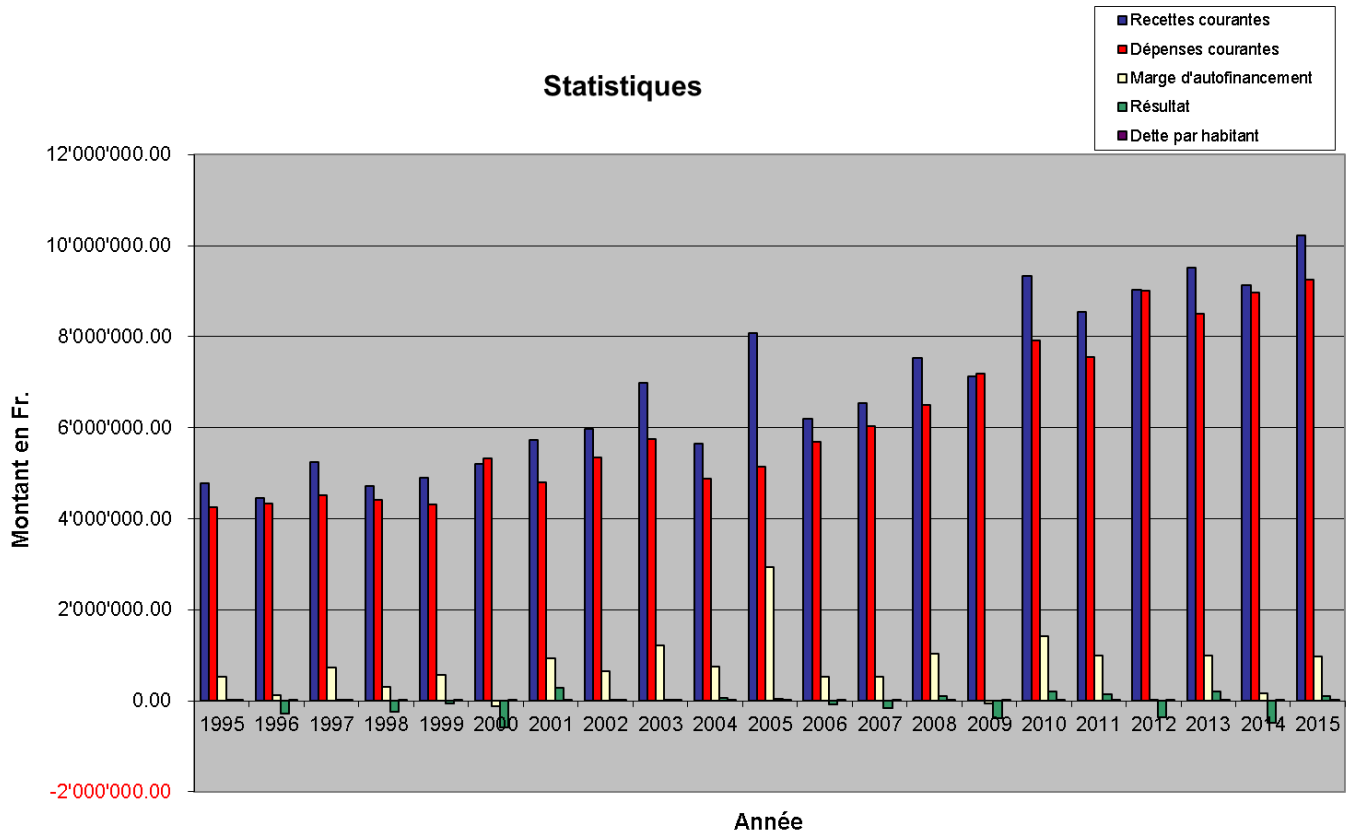




Tableau récapitulatif des dernières années





CHAPITRE 10 CONCLUSIONS

En application de l'article 90 du Règlement communal et fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

- Vu le préavis municipal no 5-2016
- Oûi le rapport de la Commission de gestion,

Décide

- D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2015
- D'adopter les comptes tels que présentés
- D'en donner décharge à la boursière
- D'en donner décharge à la Municipalité
- De donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Philippe Rezzonico
Municipal des finances

(signé :)

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :

La Boursière :

(signé :)

Sylvie Judas

Pascale Ducret



GLOSSAIRE

Abréviations	Explications
AAS	Agence d'assurances sociales
ACVF	Association Cantonale Vaudoise de Football
ADCV	Association Des Communes Vaudoises
ADIG	Association Des Intérêts de Gimel
AFC	Administration Fédérale des Contributions
AFJ	Accueil Familial de Jour
AI	Assurance Invalidité
AJEMA	Accueil de Jour des Enfants de Morges et Aubonne
ARAE	Association Régionale pour l'Accueil de l'Enfance
ARASMAC	Association Régionale des Assurances Sociales Morges – Aubonne - Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay – Aubonne – Morges
ASSAGIE	Association Scolaire intercommunale Aubonne – Gimel – Etoy
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVDCH	Association Vaudoise du Contrôle des Habitants
AVS	Assurance Vieillesse et Survivants
ETP	Equivalent temps plein (100%)
FAJE	Fondation Accueil de Jour des Enfants
LACI	Loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité
MADR	Méthode automatique de détermination des réserves
PC	Prestations Complémentaires
PDDE	Plan Directeur Distribution de l'Eau
PGA	Plan Général d'Affectation



PGEE	Plan Général Evacuation des Eaux
PNRJV	Parc Naturel Régional Jura-Vaudois
PPA	Plan partiel d'affectation
RI	Revenu Insertion
SDT	Service du Développement Territorial
SEFA	Société Electrique des Forces de l'Aubonne
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UCV	Union des Communes Vaudoises